

Cherbourg-en-cotentin, le 18 mai 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'OPÉRATION « ACTION CŒUR DE VILLE » SITUÉE 53 RUE TOUR CARRÉE A CHERBOURG-EN-COTENTIN

Le 18 mai 2021, Monsieur Margueritte, Président de la Communauté d'agglomération du Cotentin, Monsieur Fagnen, Maire délégué de Cherbourg-Octeville, Madame Grünewald, Vice-Présidente déléguée à l'Habitat, Monsieur Daube, Conseiller départemental, et Madame Petit, Directrice Régionale Action Logement Services Normandie se sont réunis lors d'un point presse au sujet des travaux de réhabilitation en cours concernant l'opération située au 53 rue Tour Carrée à Cherbourg-en-Cotentin. Cette opération immobilière et patrimoniale s'inscrit dans le cadre du Programme National Action Cœur de Ville (ACV), visant à redynamiser le centre des villes et a, à ce titre, pu bénéficier d'un financement d'Action Logement.

L'ensemble immobilier, situé au 53 rue Tour Carrée, inscrit au dispositif de Résorption de l'Habitat Insalubre et de Restauration Immobilière (THIRORI) de Cherbourg-en-Cotentin, a été acquis par un propriétaire privé, dans l'objectif d'y mener une opération immobilière de réhabilitation comprenant un local commerçant et 4 logements en cœur de ville.

En tant qu'acteur majeur, Action Logement a financé cette opération immobilière à hauteur de 31 855 euros de subvention et 63 710 euros de prêt dans le cadre du programme ACV. Cette intervention du Groupe a permis d'atteindre l'équilibre financier indispensable à la viabilité du projet. En contrepartie de ces financements, conformément à la convention signée, les logements mis en location bénéficieront à des salariés d'entreprises afin d'accompagner la dynamique de l'emploi sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin.

Cette opération permettra de proposer une nouvelle offre de logements locatifs abordables en centre-ville :

- 4 logements locatifs sociaux T2, adaptés aux attentes des salariés, et notamment aux alternants.

Ces logements, ont pour finalité de répondre aux attentes des salariés et contribueront à la redynamisation du centre-ville. À travers cette opération, Action Logement offre une réponse concrète aux salariés de ce territoire, en leur apportant une nouvelle offre de logements locatifs.



CONTRIBUTION D'ACTION LOGEMENT A LA RECONQUETE DES CENTRES DES VILLES MOYENNES

Le programme national « Action Cœur de Ville » permet à 222 villes moyennes réparties sur tout le territoire national de développer des projets ambitieux de reconquête de leur centre-ville, formalisés dans le cadre d'une convention pluriannuelle de revitalisation.

La lutte contre les fractures territoriales constitue une préoccupation majeure des partenaires sociaux. Elle conduit ces derniers à s'engager activement en soutien de cette politique publique aux côtés des acteurs des territoires. À ce titre, Action Logement finance le volet habitat du programme en proposant une offre renouvelée de logements accessibles aux ménages salariés grâce à la réhabilitation de bâtis considérés comme stratégiques pour la réussite de projets communaux de revitalisation.

Dans ce programme, doté au total de 5 milliards d'euros par différents acteurs, Action Logement engage 1,5 milliard d'euros sur 5 ans sous forme de prêts et de subventions versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés pour conduire les opérations identifiées en lien avec les communes.

Cette intervention d'Action Logement vise la création d'une gamme variée de logements attractive et adaptée aux besoins des salariés : accession sociale, logement locatif social, privé ou libre par la requalification du bâti ancien de centre-ville. Par cette action volontariste, Action Logement entend activer un levier nouveau au bénéfice du développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires et assurer ainsi pleinement sa vocation d'utilité sociale au service de l'intérêt général.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 51 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement)

CONTACT PRESSE

Action Logement

Communication Normandie : Cathy Levesque - 06.20.23.36.29 / cathy.levesque@actionlogement.fr